

Pour ce qui est des conséquences dans le pire des cas, je ne sais trop quelle utilité peut avoir la description d'un scénario aussi noir. Je présenterai cependant les faits au député. Puisque le conseil d'administration de la Banque de la Colombie-Britannique a jugé que les chances de la banque de rester viable au cours des prochains mois étaient très minces, nous nous serions retrouvés avec 1,3 milliards de dollars de dépôts assurés par la SADC. Cela ferait une brèche sérieuse au budget de la SADC, même si l'on réussissait à récupérer quelque chose avec la vente de l'actif. C'est là la pire des éventualités, soit la liquidation. Les déposants s'énerveraient et transfèreraient leurs dépôts ailleurs. En tant que Canadiens de la Colombie-Britannique, il leur faudrait probablement recourir à un établissement non régional. Les emprunteurs se retrouveraient dans une situation très précaire et cette expérience de banque régionale aurait échoué.

● (1620)

Un point très important dans ce marché, c'est que non seulement les déposants et les emprunteurs vont continuer à faire affaire avec la banque régionale et que celle-ci poursuivra sa croissance, forte d'un excellent capital de base, mais surtout que la banque va disposer d'un réseau international, ce que les Canadiens de la Colombie-Britannique souhaitent vivement pour le commerce, les investissements et tout le reste. C'est là quelque chose que nous n'avons pas réussi à obtenir jusqu'à maintenant.

[Français]

M. Garneau: Madame la Présidente, malheureusement il ne nous reste que sept ou huit minutes pour intervenir au cours de la période de questions et je suis extrêmement déçu des propos du ministre.

Depuis le début il essaie de nous expliquer que c'est une transaction privée, que le gouvernement et la Chambre des communes ne font que faciliter cette transaction.

Je dirai au ministre qu'il y a 200 millions de dollars de fonds publics qui vont à la Banque de Hongkong, des fonds qui appartiennent à la Société d'assurance-dépôts du Canada, qui sont des fonds publics, c'est une société d'état. Une somme de 200 millions de dollars sera prise à même les fonds publics pour la Banque de Hongkong et, deuxièmement, on demande à tout le Parlement de siéger en état d'urgence pour adopter une loi. Puis on vient nous dire que c'est une transaction privée?

Madame la Présidente, il y a des gens qui essaient de s'en laver les mains quelque part pour ne pas assumer leurs responsabilités!

Madame la Présidente, nous sommes rendus à huit minutes avant l'engagement que nous avons de libérer le ministre vers 4 heures et demi pour s'en aller dans l'autre Chambre pour répondre aux questions de l'autre partie de l'institution parlementaire dont nous faisons partie.

Et le ministre, pour la première fois, un ministre, le ministre d'État (Finances) nous dit et nous répète, en tant que ministre du gouvernement, que la perte possible sur la transaction serait de l'ordre de 1,3 milliard de dollars.

Madame la Présidente, si telle est la situation, je demande au ministre comment il se fait que nous allions prendre des

fonds publics pour venir en aide aux actionnaires de cette compagnie. Comment se fait-il que nous allions prendre les fonds, le surplus du fonds de pension des employés pour venir bonifier les 63 millions dont on parle?

Madame la Présidente, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond et plus l'étude de ce projet de loi évolue, autant j'étais d'accord pour aider d'une façon précise une institution financière de l'Ouest du pays pour qu'elle continue à offrir des services à la population de la Colombie-Britannique, autant je deviens de plus en plus convaincu de l'inhabilité et de l'incompétence du gouvernement dans ce dossier.

Je dis au ministre: Par exemple, qu'est-ce qui va se produire si l'évaluateur dont on parle, et je crois bien comprendre maintenant à l'écouter parler, à moins qu'il ne veuille faire peur aux corneilles et inciter les actionnaires à voter tout de suite en faveur de la proposition qui sera devant eux, d'après les grandes lignes qu'on nous a données, parce que, autrement, je demanderais au ministre: Si l'évaluateur qui serait nommé dans le cas du refus des actionnaires d'accepter la proposition... Est-ce que cela veut dire que la balance, on va avoir mis 63 millions de dollars de fonds publics par le biais de la Banque de Hongkong, le seul argent que la Compagnie d'assurance-dépôts du Canada pourrait toucher, ce serait les 63 millions de dollars? Et le surplus du fonds de pension irait aux actionnaires, de même que la garantie du contrat à un des employés sénior, dont l'ancienne banque va garder la responsabilité, et également le surplus des actifs de 23 millions de dollars sur lequel il y a une part pour 8 millions de dollars, dont on nous a parlé dans la documentation.

Est-ce que cela veut dire que tous les fonds autres que les 63 millions de dollars, dans l'hypothèse faite par le ministre que les pertes seraient de l'ordre de 1,3 milliard de dollars, iraient quand même aux actionnaires de la Banque et que c'est la Société d'assurance-dépôts du Canada qui porterait tout le fardeau?

[Traduction]

M. Hockin: Monsieur le président, permettez-moi de dire au représentant que je vais faire mon possible pour rester 15 minutes de plus afin qu'il puisse poser autant de questions que possible. Je comprends qu'il essaie d'approfondir un certain nombre de points.

D'abord, les fonds de retraite ne seront distribués aux actionnaires qu'avec l'approbation du surintendant des assurances, M. Hammond. Ils ne seront libérés que si cela s'avère pertinent comme dans le cas de toute autre société. Il importe beaucoup que cela soit bien clair.

Le second point concerne les 200 millions de dollars. Je comprends ce que veut faire valoir le député, à savoir que les primes de la SADC, bien que perçues auprès des établissements membres, viennent parfois s'enrichir de liquidités fournies par le gouvernement fédéral. Par conséquent, la SADC a un certain caractère public que ni le Parlement ni moi ne devons oublier. Les députés ne devraient pas oublier qu'il s'agit seulement de mouvements de trésorerie. Il ne s'agit pas d'une transaction qui augmente le déficit du gouvernement du Canada. Si on n'avait rien fait, la SADC aurait dû déboursier une somme beaucoup plus élevée.